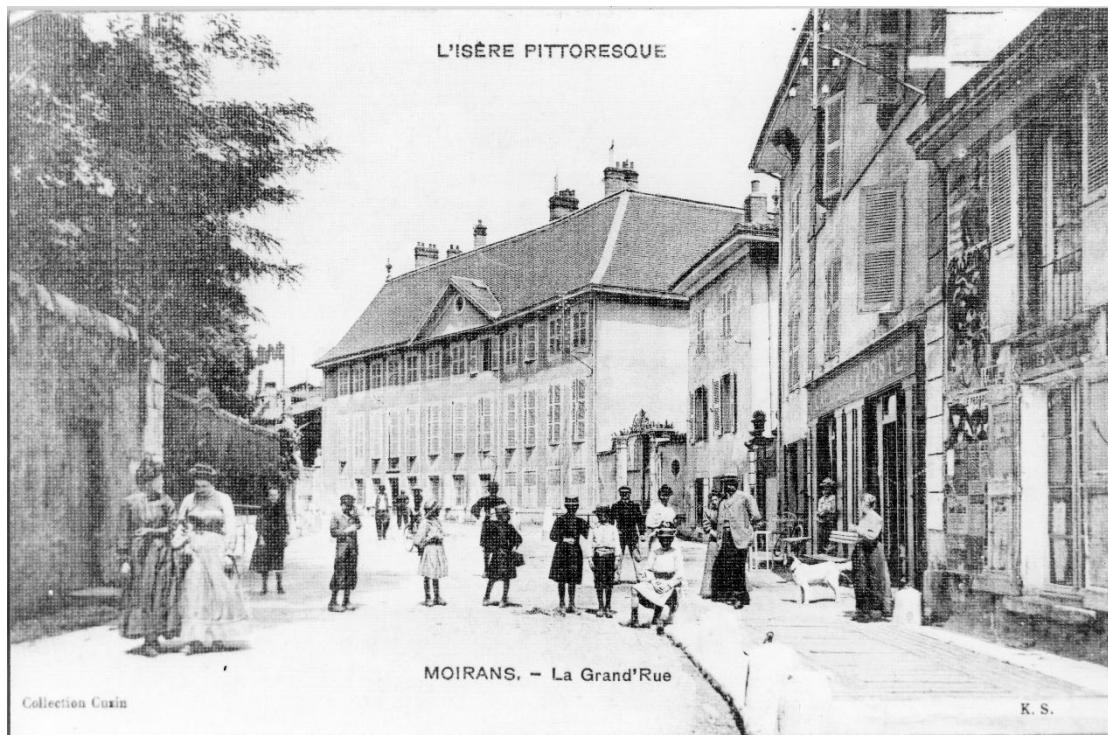


LE CHATEAU DE LA MOTTE

Ce château dont la construction date du début du 17^e siècle, était à l'origine une auberge très renommée « *Au grand Saint-François* » tenue par Jean Pâris, auberge était très appréciée de l'aristocratie pour sa bonne tenue et son excellente chère ; on y accueillait des voyageurs éprouvés par les longs voyages cahoteux.

En 1720 la demeure devient la propriété des 4 frères Pâris, brillants financiers à la cour du roi Louis XV. Ceux-ci la transforment en hôtel particulier et font aménager à côté un jardin à la française séparé par une grille ornementale en fer forgé.



En 1766, François Abel de Luppé, botaniste, premier Maire élu pendant la Révolution française acquiert le château et l'ancienne auberge des Frères Pâris où il réside jusqu'à sa mort. En 1797 son neveu et filleul Abel Damase de la Motte, en hérite

De 1797 à 1953 Le château est transformé

Abel Damase Maigre de la Motte bâtisseur, entreprend de grands travaux pour en faire un bel hôtel particulier, qui donnent au bâtiment sa physionomie actuelle (réhausse, fronton et 2 tours actuelles). Le château reste dans la famille La Motte jusqu'en 1953.

La municipalité de Moirans achète le château de la Motte et ses dépendances en 1953.

Superficie 720 m². Au départ il n'existe pas de projet précis quant à la destination de ce bâtiment : on lit dans le registre des délibérations que la ville a besoin de salles de réunions, d'une piscine, de l'extension de la mairie. 5 logements pour les instituteurs sont immédiatement aménagés au 2^{ème} étage.

En 1954 des bains-douches sont aménagés dans les anciennes écuries.



Le château en 1954

La toiture et le plancher sont refaits en 1956. Un projet d'installation de bureaux pour les Ponts et Chaussées est dessiné.

En 1958 un logement de service pour le garde municipal est aménagé dans l'aile gauche du château (pas de mention d'étage)

En 1960 un centre médico-scolaire s'installe au rez-de-chaussée.

En 1964 la MJC dispose à titre permanent de 2 pièces du château et à sa demande d'une salle de réunions pour les conférences.

En 1964 des travaux de réfection sur les façades sont entrepris.

En 1978 le chauffage central est installé. A cette époque une équipe de bénévoles développe une bibliothèque au 1^{er} étage du château. Peu à peu (1983) sont ce 550 m² qui sont à la disposition des lecteurs. La bibliothèque a fonctionné jusqu'en 1999.

La famille de La Motte

Installée depuis le 18^{ème} siècle à Moirans, la famille De la Motte, est issue de la lignée De Luppé, famille noble. Francois Abel De Luppé, 1^{er} maire élu de Moirans en 1789, officier de cavalerie, a notamment été receveur du grenier à sel de Moirans.

Passionné de botanique, amoureux des arts, il embellit l'extérieur du château (ancienne auberge du « Grand Saint-François » devenue l'hôtel particulier des quatre Frères Paris) et aménage le Parc de la grille. Il a également édifié en partie le château de l'Erigny encore habité aujourd'hui par les descendants de la famille De la Motte, sur les Coteaux de Moirans. A sa mort en 1797, il laisse tous ses biens à son neveu Abel Damase Maigre De la Motte, fils de Jacques Maigre de la Motte et de Marie De Luppé. Ce dernier a également sous la Révolution acheté le Clos des cordeliers.

La famille De la Motte fut très active sur le plan local et compte à travers les générations plusieurs élus municipaux.

- Abel Damase Maigre De la Motte conseiller municipal en 1800 et 1816

- Louis Gabriel Eusèbe De la Motte maire en 1843

- Geneviève De la Motte, conseillère municipale de 1945 à 1959 Mais leur rôle le plus actif fut lors de la création de l'hospice sur la commune. En 1853, Abel Félix Oronce de la Motte (garde du corps du roi Louis XVIII et capitaine commandant une unité de dragons) et son

épouse Marguerite-Marie Louise de Thoÿ de Longecombe mettent à disposition une maison avec dépendance (entre la rue du muret et leur jardin) et s'engagent à donner à la commune une somme de 10000 francs pour la création d'un hospice. Fondé par les Soeurs de St Vincent de Paul chargées également de visiter les malades et les pauvres, de leur distribuer des secours et de diriger une école des filles, ce don permettra la création de cet hospice. Une souscription est également ouverte. L'année suivante, grâce à ce don, les Soeurs de St Vincent de Paul mettent en place une école de filles et une salle d'asile, rattachées au Bureau de bienfaisance, créé 20 années plus tôt et qui s'occupe de secourir les indigents. Plusieurs de leurs propriétés sont vendues pour les besoins de la commune. Leurs enfants, Henry et Gabrielle, vendent en 1879 le terrain de la luzernière pour la construction de l'école communale des filles.

En 1953, la commune achète le château De la Motte, le parc et dépendances, propriété de la famille depuis des générations (dont la chapelle des cordeliers mitoyenne avec l'hospice et les écoles (il ne restait alors plus que les murs).

Un univers à la Comtesse de Ségur

« Dans les années 1950, mon plus beau souvenir de petite fille dans la maison des « tantes » (mesdemoiselles Geneviève et Gabrielle de la Motte) est l'immense pièce réservée au royaume des poupées en porcelaine. On y trouvait tout à l'échelle de celles-ci : la cuisine équipée de cuisinière à charbon et réserve d'eau chaude avec une batterie de casseroles en étain et cuivre, la buanderie avec des fers à repasser en fonte que nous chauffions, des petits paniers en osier, le seau en bois et de quoi battre le linge, la salle à manger et la vaisselle en porcelaine..., le salon aux ravissants petits meubles, sofas de velours, chaises, les chambres avec un petit lit empire, les tables de toilettes en dentelle avec la cuvette et le broc en porcelaine et des peignes en ivoire, des malles d'habits en soie, velours, lin, des manteaux de fourrure, des petits souliers de satin... »

Nous entrions dans un univers de rêve et passions des journées à laver, habiller, cuisiner, promener nos poupées dans le parc et habillées de belles robes en dentelle, nous les baptisions à la chapelle... »

Geneviève Delafon (extrait cahier du patrimoine 2014)

